

TRAVAUX MÉCANISÉS

Guide de bonnes pratiques

Les causes d'incendie

Le moteur

Régime moteur, poussière, système de refroidissement, les circuits électriques

L'outil

Production d'étincelles : chocs entre les pierres, contre les pièces métalliques

L'huile hydraulique

Flexibles hydrauliques vieillissants ou fragilisés

La maintenance

Production d'étincelles : meulage, soudure, générateur électrique, compresseur thermique

Nos conseils

Un entretien rigoureux et régulier réduit le risque de surchauffe et donc d'incendie.

- ◆ Nettoyage et soufflage : filtres à air, grille, radiateur, ventilateur, blindages, amas de brindilles, feuilles
- ◆ S'assurer de l'absence de fuite : changement des flexibles hydrauliques abîmés
- ◆ Pas de stockage d'outil, de chiffon ou de bidon de complément autour du moteur
- ◆ Fermeture du compartiment à batterie, serrage des cosses, état du faisceau électrique
- ◆ Surchauffe moteur, le laisser tourner au ralenti pour faciliter son refroidissement
- ◆ Graissage
- ◆ Disposer d'un extincteur à portée de main dans la cabine de l'engin

Check-list des travaux, je veille à :

- Prendre connaissance du risque journalier « Météo des forêts »
- M'informer des restrictions en vigueur sur le site internet de ma préfecture
- Adapter les périodes d'intervention en évitant les heures les plus chaudes de la journée voire en reportant les chantiers
- Appliquer les restrictions à l'usage des matériels ou engins pouvant être à l'origine d'un départ de feu
- Entretien régulièrement les engins en enlevant les végétaux retenus (amas de brindilles, feuilles...)
- Stationner le véhicule dans une zone appropriée (risque de contact du pot d'échappement avec les herbes sèches)
- Sensibiliser les salariés sur les risques liés à leur activité
- M'interdire de fumer en forêt durant la période à risque
- Ne pas faire usage du feu en forêt, sous aucun prétexte
- Signaler tout départ de feu en appelant un numéro d'urgence : 18 ou 112

onf.fr



Plus d'informations sur feux-foret.gouv.fr.

Direction Territoriale
Bourgogne-Franche-Comté
11C Rue René Char, 21000 DIJON

Rédaction : Pôle SST Bourgogne-Franche-Comté
Crédits photos : Florian PECORARO
Mai 2023



Feux de forêt et de végétation

TOUS CONCERNÉS

LE SAVIEZ-VOUS ?

9 SUR **10**
feux

sont d'origine humaine

Les feux de forêt et de végétation ne frappent plus uniquement le sud de la France



En savoir plus...

Météo-France lance une « *Météo des forêts* » pour alerter la population sur le **risque de départ de feu** en fonction du vent, de la chaleur, de l'hygrométrie et de la sécheresse de la végétation

SENSIBILITÉ DE LA VÉGÉTATION



Le feu débute **le plus souvent en dehors de la forêt**, dans des friches, des bords de route, des jardins ou sur des chantiers



Les végétaux du **sous-étage** sont **particulièrement inflammables**. À la moindre étincelle ou braise, le feu se propagera rapidement



Le risque est **aggravé** en période de **sécheresse** et en présence de **vent**



LES BONS RÉFLEXES

Feux et barbecues

J'organise les barbecues chez moi, sur une terrasse et **loin de la végétation** qui peut s'enflammer

Cigarettes et mégots

Je jette mes mégots dans un cendrier. Je ne fume pas en forêt

Travaux et étincelles

Je réalise mes travaux **loin de la pelouse et des herbes sèches** et je prévois un moyen d'extinction à portée de main en cas de départ de feu

Stockage des combustibles

Je stocke les matériaux et produits inflammables (bois, bouteilles de gaz) dans un **abri fermé**, éloigné de mon habitation

— En cas de départ de feu —

1 Alerter

Je donne l'alerte en localisant le feu au **112** ou **18** ou **114** (personnes malentendantes)



2 Se protéger

Je me mets à l'abri dans une habitation



3 S'informer

Je reste **informé(e) de la situation** et me conforme aux consignes des secours



Renseignez-vous auprès de votre préfecture : les travaux pouvant générer des étincelles peuvent être réglementés, voire interdits